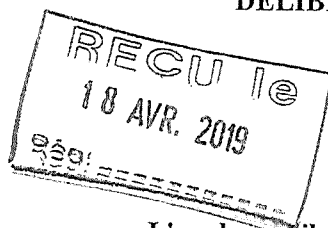


EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de
LIVET ET GAVET



SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice..... 15
Nombre de présents..... 09
Nombre de votants..... 08

L'an deux mil dix-neuf, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur DUPONT Gilbert, le Maire.

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Présents :

Messieurs , BOUDINET Guy, LIBERA Robin, LAPOUGE Gérard, KUNG Jean-Marc, Monsieur BLETON Alain, DIAFERIA Jean-Charles,
Madame KEBAILI Caroline, GANDOLFE Christine

Absents : BLANQUAERT Jean-Luc,

Mesdames GILLET Sandrine, GARCIA Chrystel, PRAT Jennifer, GOUIDMI Linda, ROUX Chrystelle

Pouvoirs :

Date de convocation du conseil municipal :
04 avril 2019

COMMISSION SYNDICALE GAVET CLAVAU : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET AFFECTATION DU RESULTAT
Délibération 2019-02-03

Monsieur l'adjoint au maire présente le compte administratif de l'exercice 2018 du budget de la section syndicale Gavet Clavaux, qui peut se présenter ainsi :

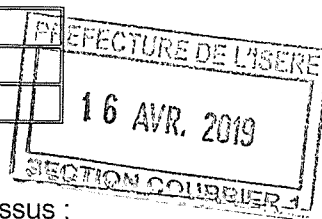
SECTION INVESTISSEMENT :

Résultat à la clôture de 2017	2786.66 €
Résultat de l'exercice 2018	2 988.98€
Résultat définitif au 31 décembre 2018	5775.64 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Résultat à la clôture de 2017	4798.00 €
Résultat de l'exercice 2018	-4080.60€
Résultat définitif au 31 décembre 2018	717.40 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,



ARRETE à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

DECIDE d'affecter les résultats suivants :

- en report en section d'Investissement en R 001 la somme de 5775.64 €
- en report en section de Fonctionnement en R 002 la somme de 717.40€

AUTORISE Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Premier Adjoint,
G. BOUDINET

